

Championnat du Monde de Dressage

Jeunes Chevaux 5 & 6 ans

Ermelo 2018

Avec rectificatifs applicables au 25/05/18

Avec rectificatifs applicables au 30/05/18

1) Les Championnats du Monde de dressage jeunes chevaux d'Ermelo (Pays-Bas) sont programmés sous l'égide de la F.E.I. et de la W.B.F.S.H. du 2 au 5 août 2018

2) Déclarations des candidatures

Les chevaux engagés dans le Concours Inter Régional (CIR) de Dressage de Rosières-aux-Salines du 08 au 10 Juin 2018 répondant aux exigences préalables définies au paragraphe 3 sont considérés candidats pour la sélection au Championnat du Monde d'Ermelo 2018.

- Clôture des nominatifs : 3 juillet
- Clôture des demandes de participation à Ermelo : 25 juin
- Clôture des sélections : 9 juillet
- Définitifs : 17 juillet

3) Critères de sélection

Pour prétendre à la sélection au Championnat du Monde d'Ermelo, les chevaux pourront s'engager directement sur le CIR de Rosières-aux-Salines sans avoir obtenu de note préalable supérieure ou égale à 77% sur un concours Cycle Classique labellisé SHF ou CIR, dans leur tranche d'âge réelle.

A l'issue du CIR de Rosières-aux-Salines, seul CIR qualificatif pour Ermelo, 4 couples catégorie 5 ans (2 sélectionnés et 2 réservistes) et 4 couples catégorie 6 ans (2 sélectionnés et 2 réservistes) seront présélectionnés désignés.

La sélection définitive sera faite à l'issue du CIR de Vierzon du 5 et 6 juillet 2018 le 9 juillet 2018.

~~Pour prétendre à la sélection au Championnat du Monde d'Ermelo, les chevaux devront avoir obtenu, entre le 1^{er} janvier 2018 et la date de clôture des engagements sur www.ffecompet.com du Concours Inter Régional (CIR) de Rosières-aux-Salines, une note supérieure ou égale à 77%* sur un concours Cycle Classique labellisé SHF ou CIR, dans leur tranche d'âge réelle.~~

*En fonction de l'évolution de l'épidémie d'herpèsvirose pouvant entraîner l'annulation de concours label, la SHF se réserve le droit de revoir ces critères de sélection.

4) Sélection

Le quota attribué à la France est de 2 chevaux de 5 ans et 2 chevaux de 6 ans. Ce quota sera confirmé dès la publication de l'avant programme des Championnat du Monde d'Ermelo. Seront sélectionnés les 2 meilleurs chevaux de race Selle Français ou Anglo Arabe de 5 ans et 6 ans ayant obtenus sur le CIR de Rosières-aux-Salines une note supérieure ou égale à 77% sur la reprise préliminaire. En cas d'écart de notes inférieur ou égal à 1%, les chevaux seront départagés en fonction du cumul des pourcentages obtenus sur les reprises préliminaire et finale. En cas d'ex aequo, les chevaux seront départagés en fonction de la note de la reprise finale.

Si le quota de chevaux attribué à la France n'est pas atteint selon les critères ci-dessus, seront sélectionnés, en fonction du nombre de places disponibles, les 2 meilleurs chevaux de 5 et 6 ans des autres studbooks, reconnus par la WBFSh, selon le même mode de sélection.

Si le quota de chevaux attribué à la France n'est pas atteint avec les exigences de performance fixées ci-dessus, la FFE, si elle le juge opportun, peut compléter la sélection parmi les candidats non retenus après concertation avec la SHF.

Les éventuels réservistes seront sélectionnés selon les critères ci-dessus dans l'ordre décroissant du classement.

Les cavaliers ayant obtenu une Wild Card devront satisfaire aux mêmes exigences de performance que celles fixées ci-dessus.

5) Engagements

Nominatifs :

La SHF transmettra les nominatifs selon les critères ci-dessus à la DTN pour validation avant le 25 juin.

Définitifs :

La SHF transmettra sa sélection selon les critères ci-dessus à la DTN pour validation avant le 9 juillet.

Les inscriptions se feront sur www.ffecompet.com par les cavaliers le 16 juillet (la veille des Définitifs)

6) Formalités administratives

Les chevaux doivent être obligatoirement à jour de leurs vaccins à moins de 6 mois. Les cavaliers et chevaux doivent avoir un numéro d'enregistrement FEI (pour le cavalier et le cheval, 20€ pour chacun, soit 40€ par couple) renouvelé sur le site www.ffecompet.com pour la saison 2018. Les engagements sont faits sur le FEI Entry System. Le passeport FEI est exigé (200€, il faudra fournir le livret original du cheval, contacter la FFE pour plus d'informations).

Dans le cas d'une sélection de chevaux étrangers, la SHF fera une demande d'autorisation aux Studbooks auxquels ils sont rattachés.

7) Aide financière pour la participation au Championnat du Monde des jeunes chevaux

En 2018, une aide financière de 900 € sera versée aux chevaux de race SF/AA ayant participé aux championnats du Monde jeunes chevaux.